Guide pratique
Rentrée scolaire
2014-2015

LUN
MAR
MER
JEU
VEN

MAR 2 SEPT

maternelles
salvador allende
paul bert
pierre & marie curie
jacques gilbert-collet
louis pasteur

élémentaires
paul bert A & B
pierre & marie curie
louis pasteur







mode d'emploi

Vous trouverez dans ce guide l'**emploi du temps de votre enfant pour l'année scolaire 2014-2015**.

Toutes les informations sont détaillées pour que vous puissiez bien préparer et organiser la rentrée de votre enfant.

Ce guide est accompagné des fiches d'inscriptions à remettre complétées pour le **9 août** 2014.

Le service Enseignement-Enfance et le site internet sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bonnes vacances et bonne rentrée.

La rentrée 2014 sera une rentrée un peu particulière puisque le Ministre de l'Éducation nationale a décidé une modification du temps scolaire. Nos enfants auront désormais école le mercredi matin et connaîtront une organisation un peu différente les autres jours de la semaine.

Ces modifications impacteront la vie des enfants dans les écoles, l'organisation personnelle des familles et plus généralement les conditions de la réussite scolaire et éducative des enfants.

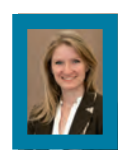
Ce guide pratique vise à vous présenter les renseignements indispensables à votre organisation. Il reprend les emplois du temps consécutifs aux décisions du Ministre de l'Éducation nationale et montre comment s'organisent autour de l'école les temps périscolaires qui relèvent, quant à eux, des compétences de la commune.

Comme vous le savez, la rentrée 2014 sera aussi l'année de la mise en service de notre tout nouveau centre de loisirs Pablo Neruda. Élaboré sur la base d'un projet pédagogique fixant des objectifs de développement et de socialisation de l'enfant, le nouveau centre comporte 17 salles d'activités dont certaines spécifiquement dédiées à des disciplines comme les arts plastiques, l'informatique, l'audiovisuel, l'expression corporelle et même l'apprentissage de la cuisine avec de petites kitchenettes ! Le tout dans le cadre de verdure du parc départemental Petit Le Roy qui permettra aussi d'organiser des activités de plein air.

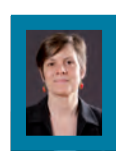
Enfin, pour ne pas alourdir les factures des familles, la Municipalité a décidé de rendre les nouveaux temps périscolaires dégagés par la réforme (TAP) gratuits.

Chacun est par ailleurs mobilisé pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions.

Bonne rentrée à tous !



Stéphanie Daumin,
Maire de Chevilly-Larue



Hélène Husson,
Première maire adjointe
déléguée à la Coordination du projet éducatif local (PEL)



Nora Lamraoui-Boudon
Maire adjointe
déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration scolaire

LES MATERNELLES 3-6 ans

Salvador Allende, Paul Bert, Jacques Gilbert-Collet, Louis Pasteur

Emploi du temps des écoles maternelles

	08:30	11:30	13:30	15:45	16:30	19:00
LUN	accueil périscolaire	temps scolaires	pause déjeuner	temps scolaires	TAP	accueil périscolaire
MAR	accueil périscolaire	temps scolaires	pause déjeuner	temps scolaires	TAP	accueil périscolaire
MER	accueil périscolaire	temps scolaires	pause déjeuner	accueil périscolaire	accueil périscolaire	accueil périscolaire
JEU	accueil périscolaire	temps scolaires	pause déjeuner	temps scolaires	TAP	accueil périscolaire
VEN	accueil périscolaire	temps scolaires	pause déjeuner	temps scolaires	TAP	accueil périscolaire

accueil périscolaire · temps scolaires · pause déjeuner · TAP temps d'activités périscolaires

LES TAP MATERNELS

Les **temps d'activités périscolaires (TAP)**, d'une durée de **45 minutes**, sont proposés, en prolongement du temps scolaire, dans chaque école maternelle, afin de respecter des besoins spécifiques aux **3-6 ans**. Seront organisés des moments de lecture partagée, d'éveil motricité, de jeux collectifs, ... dans la continuité du projet éducatif du centre de loisirs.

Quand ? *Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30.*
Sortie des enfants à 15h45 ou 16h30.

Où ? *Dans l'école maternelle de l'enfant.*

Comment ? *Inscription* ***avant le 9 août*** *auprès du service Enseignement-Enfance.*

À quel tarif ? *Activités facultatives et gratuites.*



L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

Les **centres de loisirs maternels** accueillent les enfants les **mercredis après-midi** (il y a désormais école le mercredi matin) et durant les **vacances scolaires** .

Quand ? ***Pendant les vacances*** : *centre de loisirs de 9h à 17h / accueil possible de 7h à 9h et de 17h à 19h.*

Les mercredis : *centre de loisirs de 13h30 à 19h.*
Sortie des enfants à 13h30 à l'école entre 17h et 19h.
(Restauration possible de 11h30 à 13h30)

Où ? *Dans l'école maternelle de l'enfant.*

Comment ? *Inscription auprès du service Enseignement-Enfance. Nombre de places limité.*

À quel tarif ? *Accueil payant, assujetti au quotient familial.*

L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

Les **accueils périscolaires** fonctionnent tous les jours, avant la classe et après le TAP.

Quand ? *De 7h à 8h20 et de 16h30 à 19h.*

Accueil du matin *du lundi au vendredi.*

Accueil du soir *les lundis, mardis, jeudis et vendredis.*

Où ? *Dans l'école maternelle de l'enfant.*

Comment ? *Fréquentation sans obligation d'inscription.*

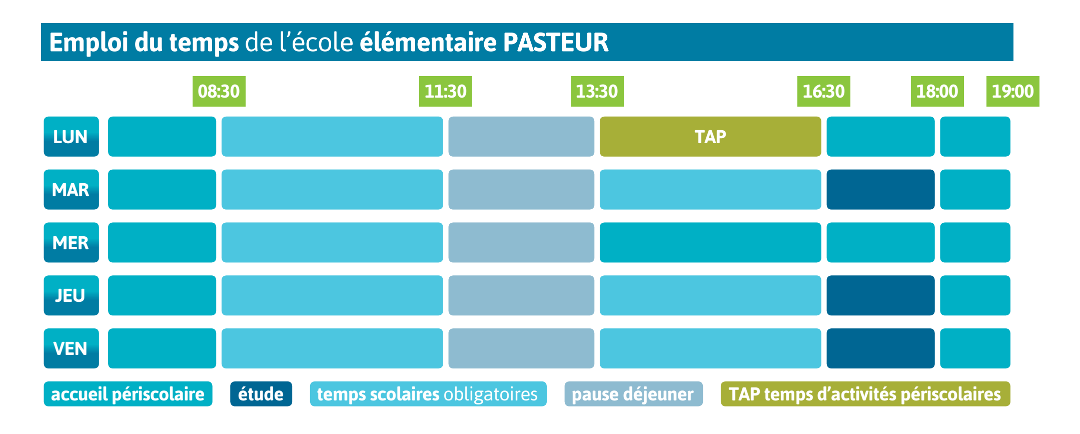
À quel tarif ? *Accueil payant, assujetti au quotient familial.*

LES ÉLÉMENTAIRES 7-11 ans

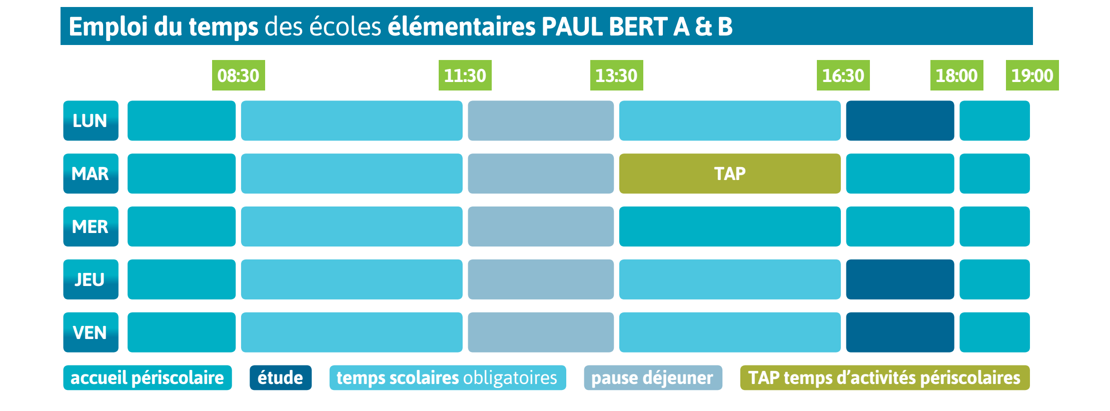


Louis Pasteur, Paul Bert A & B, Pierre & Marie Curie

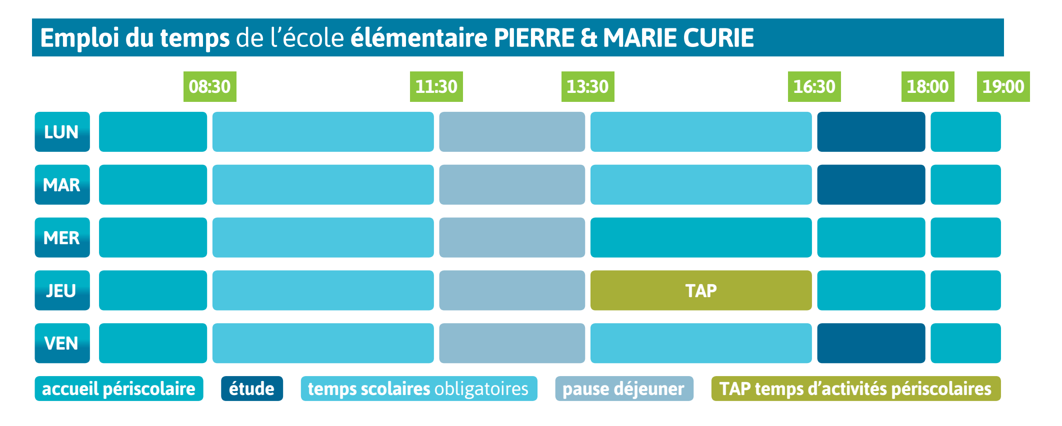
Emploi du temps de l'école **élémentaire PASTEUR**



Emploi du temps des écoles **élémentaires PAUL BERT A & B**



Emploi du temps de l'école **élémentaire PIERRE & MARIE CURIE**



LES TAP ÉLÉMENTAIRES

Les **temps d'activités périscolaires (TAP)** consécutifs à la réforme des rythmes scolaires, sont regroupés sur une après-midi par semaine et se tiennent au nouveau centre de loisirs Pablo Neruda. Ils s'inscrivent dans le cadre du projet pédagogique du centre et des potentialités offertes par les locaux, à proximité immédiate d'autres structures municipales culturelles et sportives.

! NOUVEAU

le jour de TAP, un accueil du soir est organisé au sein du centre de loisirs Pablo Neruda.

Quand ? *Les lundis, mardis ou jeudis (en fonction de l'école, voir page ci-contre) de 13h30 à 16h30.*

Retour possible à l'école de l'enfant à 16h30 (à préciser au moment de l'inscription).

Sortie des enfants sur site entre 16h30 et 19h.

Où ? *Au nouveau centre de loisirs Pablo Neruda - 90, rue Petit Le Roy.*

Comment ? *Inscription **avant le 9 août** auprès du service Enseignement-Enfance.*

À quel tarif ? *Activités facultatives et gratuites.*

L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

Idéalement situé au sein du parc départemental Petit Le Roy, à proximité de la piscine municipale et de la Ferme du Saut du Loup, le **nouveau centre de loisirs Pablo Neruda** est doté de **17 salles d'activités** (audiovisuel, motricité, informatique, bibliothèque, arts plastiques, expression, ...), d'un complexe de restauration et d'espaces extérieurs clôturés. Il peut accueillir 300 enfants. Le centre de loisirs Pablo Neruda consacre ses espaces :

- à l'accueil de loisirs :
  * les mercredis après-midi
  * durant les vacances scolaires
- aux TAP élémentaires
- à l'accueil du soir possible après le TAP.

Quand ? ***Pendant les vacances*** : *centre de loisirs de 9h à 17h / accueil possible de 7h à 9h et de 17h à 19h.*

Les mercredis *: restauration de 11h30 à 13h30 dans les écoles, centre de loisirs de 13h30 à 19h.*
Sortie à 13h30 à l'école ou entre 17h et 19h au centre de loisirs.

Où ? *Au nouveau centre de loisirs Pablo Neruda, 90 rue Petit Le Roy.*

Comment ? *Inscription auprès du service Enseignement-Enfance. Nombre de places limité.*

À quel tarif ? *Accueil payant, assujetti au quotient familial.*

LES ÉLÉMENTAIRES 7-11 ans

Louis Pasteur, Paul Bert A & B, Pierre & Marie Curie

L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR APRÈS L'ÉTUDE OU LE TAP

Les **accueils périscolaires** fonctionnent le matin avant la classe, le soir après le TAP ou après l'étude.

Quand ? *De 7h à 8h20. De 16h30 à 19h après le TAP, de 18h à 19h après l'étude.*

Où ? ***Au sein des écoles élémentaires*** *pour l'accueil du matin ou du soir après l'étude.* ***Au centre de loisirs*** *pour l'accueil du soir après le TAP.*

Comment ? *Préinscription à l'année. Modifications mensuelles possibles, au plus tard le dernier samedi du mois précédent, pour les accueils du soir après l'étude. Auprès du service Enseignement-Enfance.*

À quel tarif ? *Accueil payant, assujetti au quotient familial.*

L'ÉTUDE

L'étude est organisée après la classe.

Quand ? *De 16h30 à 18h.*

Où ? *Au sein des classes des écoles élémentaires.*

Comment ? *Fréquentation sans obligation d'inscription.*

À quel tarif ? *Service payant, forfaitaire.*

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire accueille les enfants tous les jours d'école y compris le mercredi midi.

Quand ? *Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.* ***Sortie possible à 13h30 le mercredi à l'école de l'enfant.***

Où ? ***Au sein des restaurants scolaires*** *des écoles du lundi au vendredi.*

Au restaurant du nouveau centre de loisirs *Pablo Neruda pour les élémentaires pendant les vacances scolaires.*

Comment ? *Préinscription à l'année puis modifications mensuelles, au plus tard, le dernier samedi du mois précédent. Auprès du service Enseignement-Enfance.*

À quel tarif ? *Service payant, assujetti au quotient familial.*

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2014-2015 *zone C*

RENTRÉE SCOLAIRE	mardi 2 septembre 2014
VACANCES DE LA TOUSSAINT	du 18 octobre au 2 novembre 2014 inclus
VACANCES DE NOËL	du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclus
VACANCES D'HIVER	du 14 février au 1er mars 2015 inclus
VACANCES DE PRINTEMPS	du 18 avril au 3 mai 2015 inclus
VACANCES D'ÉTÉ	à partir du 4 juillet 2015



notes :

Août 2014

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SAMEDI

9

AOÛT

ST AMOUR

Septembre 2014

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

221-144

32e semaine

le 10

lever 6h34, coucher 21h17

date limite de retour des fiches d'inscriptions aux activités péri et extrascolaires et aux TAP

rentrée mardi 2 septembre 2014





+ d'infos RYTHMES SCOLAIRES

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

Services départementaux du Val-de-Marne - Immeuble Saint-Simon
68, avenue du Général de Gaulle - 94011 Créteil Cedex
Tél : 01 45 17 60 00

MER

JEU

+ d'infos ACCUEIL PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

Service enseignement-Enfance

Hôtel de ville - 88, avenue du Général de Gaulle
Renseignements : 01 45 60 18 77
Règlements : 01 45 60 18 75 ou 18 76

- lundi, mercredi, jeudi : 8h45-12h / 13h30-17h30
- mardi : 13h30-18h30 (fermé le matin)
- vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h
- samedi : 8h45-12h
  Fermeture les samedis du 12 juillet au 23 août 2014 inclus



À NOTER :
Les relais-mairie vous permettent d'effectuer vos démarches à proximité de votre domicile (par exemple : la remise des contrats d'inscription aux activités péri et extrascolaires et aux TAP).

Relais-mairie Bretagne

40, rue Élisée Reclus - 01 45 60 19 17 / 01 45 60 19 00

Relais-mairie Centre

13, rue Édith Piaf - 01 56 34 70 54 / 01 56 34 70 55

Relais-mairie Larue

55, boulevard Mermoz - 01 45 60 18 08 / 01 45 60 18 41

Horaires d'ouverture des 3 Relais-mairie :

- lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h30
- mardi : 14h-18h30
- vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- samedi : 9h-12h
  Fermeture les samedis du 12 juillet au 23 août 2014 inclus



Plus d'infos sur www.ville-chevilly-larue.fr
> Rubrique Vos services publics > Rythmes scolaires
Une rubrique pour retrouver les informations, poser vos questions et faire part de vos suggestions.